


Le lab Extrapreneurial

Accompagnez les salariés en amont de leur projet

Les chiffres en France


17% de vos salariés
souhaitent créer leur
propre emploi

=


490 000 €
de pertes* /an
pour une entreprise de 500 salariés

Nos solutions

Evaluation par la mise en place d'indicateurs

- Risques psychosociaux
- bien-être au travail
- baromètre social

Rapport d'audit avec recevabilité à la cellule entrepreneuriale

1. Audit interne
du niveau
d'engagement
des salariés

2. Si vous souhaitez aller plus loin, configurez votre cellule d'accompagnement

Cellule d'accompagnement entrepreneuriale

en présentiel et en digital

• 2 journées de présentation collective du dispositif

• Rédaction des conditions d'utilisation du dispositif pour les salariés

• Indicateurs de suivi (projets, spin-off, ...)

• Communication sur votre engagement sociétal (en option)

Avantages entreprise

Avantages salariés



• Mise à disposition de la plateforme digitale

• 2 h de bilan individuel

• 10 h de coaching individuel

• Evaluation du business plan

*Pertes = coûts liés aux taux : de présentéisme + d'absentéisme + d'échec du processus d'embauche

Détail du contenu

Audit interne

Ce module a pour objectif de mesurer l'engagement de vos collaborateurs et d'estimer ceux qui seraient susceptibles de vous quitter

- Mise en place et/ou analyse des indicateurs liés aux risques psychosociaux :
 - analyse de votre IBET (Indice de Bien-Être au Travail), MMS (Mesure Management Santé), baromètre social, etc.
 - mise en place d'un sondage « anonyme » auprès de vos salariés (pour, contre, pourquoi entreprendre...)
- Audit interne de votre niveau d'engagement sociétal
- Conclusions et propositions en fonction des résultats et objectifs

Votre cellule extrapreneuriale :

- Configuration de la cellule d'accompagnement (cahier des charges, avantages pour vos salariés, etc.)
- 2 journées de présentation collective au sein de votre entreprise de la cellule extrapreneuriale ;
- Mise à disposition de [notre plateforme digitale](#) à l'ensemble des salariés.
- 2 heures dédiées au bilan individuel des collaborateurs comprenant :
 - Un bilan de personnalité visant à identifier les forces et les faiblesses du collaborateur dans le lancement de son projet personnel.
 - Un bilan d'avancement du projet et adéquation projet/porteur de projet
- 10 h de coaching individuel du collaborateur afin de l'accompagner dans l'élaboration de son *business plan* (en présentiel et à distance)
- Identification du besoin de financement et mise en relation avec des acteurs du financement
- Evaluation du *business plan* réalisé par le collaborateur
- Identification des projets pouvant entrer dans le cadre d'une *spin-off*
- Indicateur(s) mensuel(s) des encours de création, *spin-off* potentielles
- En option : campagne de communication
 - sur les réseaux sociaux présentant votre engagement sociétal
 - auprès des parties prenantes (CCI, Pôle Emploi, Chambre de Métiers...)

**RETOUR SUR INVESTISSEMENT
IMMÉDIAT LA PREMIÈRE ANNEE**

Doc version 02
29/10/2018